

Le mot du Maire

Décembre est déjà arrivé et, pour tout vous dire sur le temps écoulé depuis notre dernier Moussac info, beaucoup d'estivants sont passés par notre camping malgré un été pas très ensoleillé

Peut-être avez-vous remarqué, qu'au mois de juillet, les adolescents encadrés par la MJC, ont relooké le bâtiment des sanitaires en bord de Vienne en lui faisant apparaître de nouveaux paysages tracés à la peinture.

Tous les jeudis-soirs de la saison estivale, à la buvette du camping, notre jeune saisonnière a proposé des soirées à thèmes et, le dernier jeudi d'août, la MJC est venue diffuser un concert en bord de Vienne.

Dans les bâtiments de l'ancienne école, nous venons d'accueillir un artiste, Pascal Audin, qui installe un atelier de peinture et d'exposition de ses œuvres.

Un projet devrait trouver sa place dans les locaux de « l'ancien multiservices ». Il devrait s'agir d'un dépôt dont l'activité pourrait être : la vente de vins, spiritueux et produits locaux.

Etant toujours impactés par la crise sanitaire, avec le C.C.A.S, nous avons décidé de faire évoluer la fête habituelle de Noël dédiée aux enfants et à nos aînés vers une déambulation dans les rues de Moussac avec des stands installés sur la place de l'église ou toute la population de Moussac (Jeunes et Anciens) pourra se rencontrer pour un moment d'échanges et de convivialité.

Cette animation gratuite a été rendue possible grâce à la participation des associations moussacoises.

J'espère vous y retrouver nombreux.

Fin octobre, dans le cadre du 80^{ème} anniversaire des « Mosellans déracinés », la commune de MOUSSAC était invitée, par le Maire de la ville de Hombourg-Haut (département de la Moselle), à officialiser le jumelage entre nos 2 communes mais également avec celles d'Adriers et de Queaux.



En 1939/1940, nos 3 communes ont accueilli un grand nombre de Hombourgeois (293 à Moussac).

De ce fait, nous avons signé auprès de Monsieur Laurent MULLER, Maire de la ville de Hombourg-Haut dont l'accueil a été très chaleureux, une charte de jumelage qui est, aujourd'hui, affichée dans notre mairie.

Dans l'attente de vous rencontrer lors des vœux lesquels, je l'espère, pourraient avoir lieu début janvier, je vous souhaite à toutes et à tous d'agréables fêtes de fin d'année.

Bonne lecture

Daniel BOURGOIN

INFOS COMMUNALES

Le tourisme

Saison estivale au Camping du moulin Chauvet

Cette été, Aurore GIBERT est venue compléter l'équipe municipale pour participer à la gestion du camping.

Malgré la crise sanitaire, la saison estivale 2021 a été bonne :

► 80 personnes ont été accueillies dans les mobil-homes ce qui représente 200 nuits de location,

► 450 campeurs ont posé leurs toiles de tente, caravane ou camping-car. A noter, une augmentation sensible des touristes à vélo du fait de l'Euro-vélo 3 qui passe aux portes du camping. La Commission Communale tourisme réfléchira pour les années à venir à développer l'accueil des vélotouristes,

► La buvette du camping a proposé des nouveautés, les jeudis-soirs : paninis, moules-frites, planches apéro, croque-monsieur ou encore barbecue.



Touristes et Moussacois ont pu profiter avec plaisir de ces soirées à thème

Début juillet, un chantier loisirs a été réalisé par les ados de la MJC Champ-Libre qui ont redonné des couleurs au bâtiment sanitaire « côté Vienne ». Nous remercions vivement la MJC et les jeunes pour leur coup de pinceau remarquable.



Ils ont su mettre à l'honneur notre patrimoine culturel et sportif à travers leurs fresques.

Fin Juillet, la médiathèque et l'association Médi@Moussac ont proposé comme à l'accoutumé "Lire en transat" avec en bonus cette année un spectacle de contes avec la Compagnie de la Trace.

En août, le camping du moulin Chauvet a accueilli le festival "Au Fil de l'eau" initié par la MJC Champ-Libre.



Les spectateurs ont pu profiter d'un moment musical en bord de Vienne.

De nouveaux jeux, installés dans le camping et sur l'aire de jeux, ont ravi petits et grands. Des travaux ont également été réalisés cette année pour favoriser l'accessibilité et le renouvellement du label "Tourisme Handicap ». D'autres projets sont en cours, nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Circuit des artistes

Le week-end de la Pentecôte, **les 4, 5 et 6 juin 2022**, 3 dates à retenir dès maintenant pour les amoureux d'art, de belles découvertes et de belles rencontres.

Visite d'ateliers et d'expositions sur les communes de Gouex, Moussac, Persac et Queaux.

Un beau circuit artistique et touristique qui jalonnait ces quatre magnifiques communes de la vallée de la Vienne.

Cette manifestation se déroule avec le soutien des différentes municipalités concernées et d'amoureux de l'art qui ouvrent leurs portes à des artistes venus d'ailleurs.

La commune de Moussac a contribué à cette belle aventure, dès sa création, en 2015 mais n'y a pas participé en 2019 et 2021.

Plus de 20 lieux, ateliers et expositions, accueilleront de nombreux artistes. Artisans du livre, peintres, céramistes, photographes, sculpteurs sur bois, pierre, métal, terre, Calebasses, fer forgé, broderies, transfert de plantes sur tissus, artistes professionnels ou amateurs accueilleront les visiteurs dans leurs ateliers ou dans les lieux d'exposition et seront heureux de partager leur savoir-faire.

Dans les ateliers des artistes invités présenteront leurs œuvres.

La commune vous invite à vous signaler afin de vous faire connaître pour exposer et participer à cette aventure.

Contact mairie

Michel BOUIGES - Conseiller municipal (référént communal du circuit des artistes).

Restaurant « Chez Philippe »

Le restaurant sera fermé du lundi 20 décembre 2021 au mardi 04 janvier 2022.

Autres infos communales

Jumelage avec HOMBOURG - Haut

La commune de Hombourg-Haut (Moselle) avait souhaité formaliser des relations dans le cadre d'un jumelage avec les communes d'Adriers, Queaux et Moussac sur Vienne avec pour objectif des échanges dans le cadre du devoir de mémoire relatif aux déplacements de familles mosellanes dans nos 3 communes.

Le samedi 30 octobre 2021, une charte de jumelage a été signée entre les 4 communes et présentée à la population de Hombourg-Haut.



*Ci-dessus et de gauche à droite
Les maires de Moussac, Hombourg-Haut,
Queaux et Adriers*



« Transmettre aux jeunes générations »

Pour Laurent MULLER, maire de Hombourg-Haut, ce jumelage est acté pour : « *faire honneur aux hommes et aux femmes qui ont subi cet exil avec courage. Nous allons transmettre aux jeunes générations nos connaissances sur ce chapitre de l'Histoire car il ne doit pas être oublié* ».

Les maires d'Adriers, de Queaux et de Moussac ont été faits citoyens d'honneur de Hombourg-Haut.

Pascal Audin
Artiste peintre / sculpteur

Pascal Audin convie la population Moussacoise à son atelier/collection situé dans l'ancienne école, 20 rue de la Font Forêt.



Pour les fêtes, il présente son 1^{er} thème « l'histoire de l'ours », collection privée, qui sera commentée par Véronique Levasseur sur RDV (Tél : 06.81.82.92.11). L'atelier « Dessine-moi un ours » est ouvert les mercredis après-midi sur RDV.

Cours de danses et méditations

A Moussac, dès janvier 2022, de nouveaux cours pour adultes :

► Danse « Body Groove », Méditation et d'autres séances de guérison holistique.

Contact

Pour plus d'informations, consultez www.facebook.com/Paragonholistique ou envoyez un courriel à Nicole sur paragonholistique@outlook.com. Venez et commencez la nouvelle année avec « un esprit, un corps et une âme positifs ! ».

Vente d'un « Bien de section »

Lors d'une séance publique d'information, qui s'est tenue le mercredi 6 octobre 2021, la municipalité a présenté la procédure qui doit être mise en oeuvre dès lors que le Conseil municipal a décidé d'engager le projet.

Cette procédure doit permettre aux électeurs de la section E de se prononcer sur la vente ou pas de la parcelle cadastrée E n°956 et située dans le hameau de la Vergne.

Informations diverses

Prévenir la prolifération des rats

Le rat gris, aussi appelé surmulot, rat des champs, rat d'égout, est l'espèce très répandue qui vit dans nos villes et nos campagnes, il s'agit bien du même, le "rattus Norvegicus". Il est présent dans l'environnement proche de l'homme. Très opportuniste, omnivore, il s'adapte à toute situation. Pour prévenir sa prolifération, il est possible d'agir sur deux points : la nourriture et les abris.

S'il ne trouve rien à manger il ne s'installera pas dans nos bâtiments. Il ne faut donc pas laisser la nourriture accessible la nuit : nourrisseur à volailles, poubelles, croquettes. Le stockage de tous ces aliments doit être fait dans un contenant hermétique et solide.

Le rat a également besoin de s'abriter pour se reproduire et échapper aux prédateurs. Il faut donc limiter tout stockage d'objets divers proches des zones où se trouve de la nourriture.

Si malgré tout, vous notez la présence de ce rongeur, vous pouvez piéger si la population est faible. Pour une infestation plus importante, il sera plus efficace et rapide d'utiliser des appâts toxiques. Attention, prenez toutes les précautions vis à vis des autres animaux.

Eaux de Vienne a missionné, le 3/11, une entreprise spécialisée afin de dératiser, au niveau du bourg, le réseau des eaux usées.

Eaux de Vienne

Protégez votre compteur du gel

En période hivernale, pensez à protéger votre compteur du gel en le recouvrant d'un matériau isolant (mousse de polyéthylène ou plaque de polystyrène).

Les matériaux absorbant l'humidité ne doivent surtout pas être utilisés (paille, textile, papier, laine de verre ...).

Attention, votre compteur est sous votre responsabilité. S'il est détérioré, le remplacement pourrait se faire à vos frais.

Toujours des incivilités !



« Voici ce que les agents communaux doivent ramasser sur certains points de collecte ».

(Ici à la Vergne)



Rappel

L'abandon de déchets dans la nature pollue les sols, les cours d'eau, les nappes phréatiques et l'air en dégageant des substances toxiques. ...

Les déchets doivent impérativement et obligatoirement être jetés dans une poubelle ou, selon, être apportés en déchetterie.

Tout abandon de déchets dans la nature est puni par la loi.

Le COIN des ASSOCIATIONS

Les animations municipales

Des nouvelles de la médiathèque

Cet été, reprise des animations pour l'équipe de la médiathèque.

Le 3 juillet 2021, Médi@Moussac a tenu son assemblée générale. Suite à l'AG, Martine Germon succède à Marlène Gibert au poste de trésorière. Marlène assurait la trésorerie de l'association depuis sa création en 2003, nous la remercions vivement pour son implication tout au long de ces années.



Ce même 3 juillet, nous avons accueilli dans la cour de la médiathèque, commune à l'ancienne école, le concert de « Roda Feliz ». Une invitation à faire la fête et un voyage à travers les standards brésiliens et amérindiens a réuni un peu plus de 70 personnes. L'association proposait des jus de fruits frais et faits maison, des crêpes et de la bière locale. Le spectacle était soutenu par le Département de la Vienne dans le cadre de « Vienne vagabonde ».

Également soutenu par « Vienne vagabonde », le spectacle de contes « **Petites histoires de grand courage** » proposé, par Médi@Moussac, a clôturé en beauté l'animation **Lire en transat** qui avait lieu comme tous les ans le dernier mercredi de juillet sur l'aire des loisirs du Moulin Chauvet.



C'est un moment agréable où se sont retrouvés une quarantaine de touristes, locaux et lecteurs en bord de Vienne.

Plusieurs expositions en partenariat avec Vienne Nature vous ont été proposées dont, cet été, « Le Castor d'Europe » (Cartographie, panneaux explicatifs mais aussi traces et empreintes) et, en septembre, « Les arbres remarquables ».

En octobre, le groupe de lectrices-teurs inscrits au prix des lecteurs des Littératures Européennes de Cognac s'est réuni pour procéder au vote. Les romans en lice sont disponibles à la médiathèque.

Venez-vous renseigner si vous avez envie de participer au groupe de lecture !



Toujours en octobre, l'association a proposé une vente de livres d'occasion à 1,00€. Les fonds recueillis serviront à financer des animations.

Le samedi 13 novembre, la médiathèque a accueilli en partenariat avec Moussac Toujours, Gérard Chevalier, originaire de Moussac et auteur de « Mes filles, il faut que je vous raconte, le doux pays de mon enfance, Moussac-sur-Vienne ».



Cette rencontre a rassemblé de nombreux lecteurs et/ou anciens copains, ravis de partager des souvenirs mis au jour grâce à ce livre-témoignage de la vie rurale des années 60.

Nouveau service à la médiathèque

Le catalogue de ressources numériques s'agrandit. Vous aviez déjà accès au prêt de livres numériques... et bien depuis cet été, vous avez également accès à des magazines (L'équipe, Libération, Paris Match...), des formations en ligne (couture, langues, développement personnel...), de la musique avec la plateforme MusicMe et des films (adieu les cons, The Father, Chacun chez soi...).

Seule condition d'accès, être inscrit à la médiathèque.



<https://lireenvienne.fr/>

Parmi les projets à venir, un « p'tit dej lecture » vous sera proposé le samedi 18 décembre à 10h00 et nous accueillerons une exposition photos « Entre Vienne et Gartempe » de Pierre SURRAULT à partir du samedi 18 décembre (Voir rubrique « l'agenda des animations »).

L'assemblée générale de Médi@Moussac aura lieu, comme à l'accoutumée le dernier vendredi de janvier et sera suivie d'une soirée jeux (Voir rubrique « l'agenda des animations »).

Nous serons partenaires des prix « passerelles » et « petites passerelles » les livres seront disponibles à la médiathèque dès janvier 2022.

Au printemps, nous espérons organiser une balade ornithologique animée par la LPO.

Vous avez des connaissances, des savoir-faire que vous souhaiteriez partager, exposer, n'hésitez pas à venir nous en parler !

La médiathèque sera fermée du 24 décembre 2021 au 2 janvier 2022.

Cérémonie du 11 novembre



La cérémonie du 11 novembre a été suivie par une nombreuse assistance. Le message de l'Union Française des Anciens Combattants a été lu par le jeune Théo POUILLAUDE.

Après la cérémonie, tous les participants se sont dirigés vers la salle polyvalente où la commune leur a offert un vin d'honneur.

Village de Noël - Place de l'église

Après une longue période sans spectacle de Noël, ni feu d'artifice ... et en tenant compte des conditions sanitaires en vigueur, le CCAS organise et offre une **déambulation musicale et jonglerie de feu suivie d'un goûter sur la place de l'église du village.**

Ce moment convivial réunira les Anciens et les Jeunes de la commune.

Cette année, il n'y aura donc pas de tranches d'âge pour profiter de Noël avec les goûters et spectacles traditionnels à la salle des fêtes.



Tous les habitants de Moussac sont invités. (Enfants, Parents, Jeunes et moins Jeunes, Membres des associations, Personnels de la commune).

Nous vous donnons Rdv le dimanche 12 décembre 2021 à 14h15 pour déambuler avec « le trio News jazz Band et feu mix juggler » qui partiront à 14h30 de la médiathèque.

Après la déambulation, un final des deux groupes vous sera présenté dans le village de Noël sur la place de l'église.

Nous terminerons par un goûter avec boissons chaudes et dégustations diverses. Bien entendu, nous avons demandé au père Noël de nous rendre visite.

N'oubliez pas de remettre le coupon réponse que vous avez reçu dans la boîte aux lettres de la mairie ou renvoyez-le par mail.

Nous organisons le déplacement pour les personnes dépendantes afin qu'elles puissent participer.

Les membres du CCAS tiennent particulièrement à remercier, les associations de Moussac et leurs membres, les bénévoles et le personnel de la commune pour leurs aides précieuses dans l'organisation de cette manifestation.

Attention

A cette occasion, un arrêté d'interdiction de stationner sur la place de l'église sera applicable du samedi 11 décembre à 9h15 au lundi 12 décembre à 12h00.

Fermetures

Mairie

Du lundi 20 au vendredi 31 décembre 2021, la mairie est ouverte uniquement de 9h00 à 12h00.

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du lundi 27 décembre 2021 au lundi 03 janvier 2022 inclus.

La permanence de l'accueil Mairie reste assurée les lundi 27 et Mardi 28 décembre 2021 ainsi que la matinée du lundi 03 janvier 2022

Agence Postale Communale

L'agence postale communale sera fermée le mercredi 29 décembre 2021.

Les animations des associations

AG de l'APPMA du 23 novembre 2021

L'Assemblée Générale de l'APPMA, qui regroupe les communes de Moussac, Queaux et Nerignac», a élu son bureau pour 4 ans.

Président : Laurent GEAY

Trésorière : Jeannine DEGRENON

Secrétaire : Nadine JALLADEAU



*Les 9 membres du CA
En présence de Mr le Maire*

Les cartes de pêche seront en vente à **partir du 15 décembre** chez Laurent GEAY ou chez Jeannine DEGRENON ou sur internet avec paiement sécurisé.

Tarifs des cartes

- ▶ Carte interfédérale majeur : 100,00€
- ▶ Carte personne majeure : 78,00€
- ▶ Carte personne mineure : 21,00€
- ▶ Carte femme : 35,00€
- ▶ Carte découverte enfants : 6,00€
- ▶ Carte hebdomadaire : 33,00€
- ▶ Carte journalière : 13,00€.

Les jours de « lâchers » de truites ne sont pas encore définis. En 2021, l'APPMA a effectué 2 « lâchers » de truites et la Fédération 1 « lâcher » de perches.

L'agenda des animations

Décembre 2021

Dimanche 12 à partir de 14h30

▶ Déambulation de Noël. Départ à 14h30 de la médiathèque (Voir page précédente).

Attention

A cette occasion, un arrêté d'interdiction de stationner sur la place de l'église sera applicable du samedi 11 décembre à 9h15 au lundi 12 décembre à 12h00.

Samedi 18

▶ La médiathèque propose, à 10h00, un P'tit dej lecture qui sera suivi, à 11h30, de l'inauguration de l'exposition photos « Entre Vienne et Gartempe » de Pierre SURRAULT.

Janvier 2022

Samedi 8 ou 15 (à confirmer selon l'évolution des mesures sanitaires)

▶ Vœux du Maire à partir de 18h30 à la salle polyvalente.

Vendredi 28

▶ A 20h00, Assemblée Générale de Médi@Moussac suivie d'une soirée jeux.

Mairie de MOUSSAC - Tél : 05 49.48.75.58
Mail : contact@moussac-sur-vienne.fr

Informations à l'initiative du Conseil municipal